



VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN

Conseil municipal – mercredi 27 mai 2020

Ordre du jour

1. Tenue de la séance à huis clos
2. Élection du Maire (en séance)
3. Compte-rendu de délégations : décisions du Maire
4. Fixation du nombre d'adjoints au Maire (en séance)
5. Élection des adjoints au Maire (en séance)
6. Délégation du Conseil municipal au Maire
7. Commission d'appel d'offres :
 - a. Modalités de scrutin
 - b. Création et désignation des représentants
8. CCSP (commission consultative des services publics locaux) :
 - a. Modalités de scrutin
 - b. Création et désignation des représentants
9. CCAS (centre communal action sociale) :
 - a. Modalités de scrutin
 - b. Création et désignation des membres élus du conseil d'administration
10. Commissions municipales : création et composition
11. Désignations de délégués dans divers organismes
12. Charte de l' élu(e) local – 2020
13. Statut de l' élu(e) local :
 - a. Indemnités de fonction des élus
 - b. Droit à la formation des élus municipaux
 - c. Majoration du crédit d'heures pour l'exercice des mandats locaux
 - d. Frais de déplacement des élus
14. Modalités de réunion du Conseil municipal à distance



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

JEUNESSE

15. Quotient familial – année scolaire 2020-2021
16. Tarification des activités aquatiques municipales – centre Oceanis
17. Tarification des accueils périscolaires, accueils de loisirs, passeport, maison des jeunes pour l'année scolaire 2020-2021
18. Tarifs restauration scolaire

CULTURE

19. Tarifs de la location de salle au Productions privées - 2020 2021
20. Tarifs des spectacles - 2020 2021
21. Tarifs école de musique - 2020 2021